



Assemblée générale

Distr. générale
28 novembre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 106 b) de l'ordre du jour

**Troisième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés : application
du Programme d'action en faveur des pays
les moins avancés pour la Décennie 2001-2010**

Mécanisme de suivi pour la coordination, la surveillance et l'examen de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010

Rapport du Secrétaire général

Additif

1. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général daté du 23 novembre 2001 (A/56/645, par. 26), le présent additif expose les ressources nécessaires aux fins de la mise en oeuvre des propositions du Secrétaire général relatives à l'établissement d'un mécanisme de suivi pour la coordination, la surveillance et l'examen de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010.

2. Les postes nécessaires pour le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement sont indiqués dans le tableau 1 ci-après :



Tableau 1
Postes nécessaires

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Postes redéployés du chapitre 10</i>	<i>Postes redéployés du chapitre 11A puis abolis</i>
ASG	1 ^a		
D-2	1 ^a		
D-1			1 ^a
P-5	2	1	2 ^a
P-4	3	1	2
P-3	1		1
P-2	1		1
Agents des services généraux (autres classes)	4	1	3
Total^b	13	3	10

^a Des postes seront créés (ASG et D-2) et il est proposé d'abolir un poste D-1 et un poste P-5.

^b En outre, il est prévu qu'un poste D-1, un poste P-5, un poste P-3 et trois postes d'agent des services généraux (autres classes) pourront être fournis grâce à des détachements ou financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

3. Les postes nécessaires seraient prévus dans un nouveau chapitre 9A (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement) qu'il est proposé de créer dans le budget ordinaire pour l'exercice biennal 2002-2003 et qui, comme indiqué au tableau 1 ci-dessus, comprendrait les 13 postes ci-après : a) création de deux postes, un ASG et un D-2; b) redéploiement des postes ci-après : i) un P-5, un P-4 et un poste d'agent des services généraux redéployés du sous-programme 1, Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale du chapitre 10 (Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement); et ii) un P-5, deux P-4, un P-3, un P-2, trois postes d'agent des services généraux redéployés du chapitre 11A (Commerce et développement). En outre, il est prévu qu'un poste D-1, un P-5, un poste P-3 et trois postes d'agent des services généraux pourront être fournis par détachement d'autres organismes du système des Nations Unies ou financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

4. Les prévisions de dépenses par objet de dépenses sont indiquées au tableau 2.

Tableau 2
Prévisions de dépenses, par objet de dépenses

	Dépenses totales	Montant qu'il est envisagé de transférer		Crédits nets demandés
		Du chapitre 10	Du chapitre 11A	
Postes	2 675 000	683 900	1 857 500	133 600
Autres dépenses de personnel	103 000	6 000	17 000	80 000
Consultants et experts	42 000	–	–	42 000
Voyages	60 000	15 000	45 000	–
Services contractuels	20 000	5 000	15 000	–
Frais généraux de fonctionnement	77 600	–	–	77 600
Dépenses de représentation	2 000	–	–	2 000
Fournitures et accessoires	2 400	–	–	2 400
Mobilier et matériel	73 600	–	–	73 500
Loyer des locaux et transformations	850 800	–	–	850 800
Total	3 906 400	709 900	1 934 500	1 261 900

5. La proposition entraînerait des dépenses se montant au total à 3 906 400 dollars, dont 3 055 600 dollars seraient approuvés au titre du nouveau chapitre 9A (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), et 850 800 dollars au titre du chapitre 27D (Bureau des services centraux d'appui). Les montants calculés pour les postes correspondent au coût standard de 13 postes (un Secrétaire général adjoint, un D-2, deux P-5, trois P-4, un P-3, un P-2 et quatre postes d'agent des services généraux) à New York. En l'absence de données concernant l'évolution des dépenses, les montants concernant les dépenses autres que les dépenses de personnel ont été calculés comme suit :

a) Les prévisions de dépenses concernant les autres dépenses de personnel, consultants et experts, voyages et services contractuels ont été calculées sur une base indicative, compte tenu de la nature des travaux qu'entreprendra le nouveau bureau;

b) Les prévisions de dépenses concernant les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires et le mobilier et matériel ont été établies sur la base de la méthode des coûts standard;

c) Les prévisions de dépenses concernant les frais de représentation ont été établies en appliquant le rapport qui existe entre le montant total des ressources concernant les frais de représentation demandées dans le projet de budget-programme pour l'exercice 2002-2003 et le montant total des crédits demandés pour des postes dans le projet de budget-programme pour 2002-2003 au montant de 2 675 000 dollars indiqué dans le tableau 2 ci-dessus au titre des postes nécessaires.

6. Comme indiqué au tableau 2, la proposition se solderait également par une diminution de 709 900 dollars au titre du chapitre 10, (Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement) et une réduction de 1 934 500 dollars au titre du

chapitre 11A (Commerce et développement) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Les réductions de postes proposées au titre de ces deux chapitres sont calculées sur la base des coûts standard des postes transférés aux lieux d'affectation respectifs. Les réductions concernant des dépenses autres que les dépenses de personnel (autres dépenses de personnel, voyages, services contractuels) au titre des deux chapitres sont proposées compte tenu du transfert d'activités au nouveau chapitre 9A.

7. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (A/56/645, par. 17), les fonctions essentielles du Bureau du Haut Représentant seraient les suivantes :

a) Aider le Secrétaire général à assurer la pleine mobilisation et la coordination de toutes les parties du système des Nations Unies, en vue de faciliter l'application coordonnée et la cohérence des activités de suivi et de contrôle du Programme d'action pour les pays les moins avancés aux niveaux national, régional et mondial;

b) Fournir un appui coordonné au Conseil économique et social ainsi qu'à l'Assemblée générale afin d'évaluer les progrès et de procéder à l'examen annuel de l'application du Programme d'action;

c) Appuyer, selon les besoins, le suivi coordonné de l'application du Cadre mondial de coopération dans le domaine du transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit et la communauté des donateurs et du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;

d) Entreprendre des activités appropriées de plaidoyer en faveur des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement en partenariat avec les organismes pertinents des Nations Unies et avec la société civile, les médias, les milieux universitaires et les fondations;

e) Faciliter la mobilisation d'un appui et de ressources au niveau international pour l'application du Programme d'action pour les pays les moins avancés et d'autres programmes et initiatives pour les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement;

f) Fournir un appui approprié aux consultations de groupe entre les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

8. Il est proposé que le Bureau du Haut Représentant ait la structure ci-après :

Bureau du Haut Représentant

Haut Représentant

Secrétaire général adjoint

Directeur

D-2

- Il assure la coordination générale du personnel et la gestion du bureau;
- Il assure l'intérim du Haut Représentant;
- Il mène des discussions de haut niveau avec les États Membres et des organismes des Nations Unies;

- Il coordonne la rédaction de rapports à l'intention du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale;
- Il fournit des directives aux fins de l'établissement et du maintien de relations avec le système des Nations Unies.

Assistant spécial du Haut Représentant **P-5**

- Il est responsable du secrétariat du Haut Représentant;
- Il assure le suivi des communications adressées au Haut Représentant;
- Il examine les discours, les notes d'information et en contrôle la qualité;
- Il administre le calendrier et les engagements officiels du Haut Représentant;
- Il assure la liaison avec les bureaux d'autres hauts fonctionnaires.

Assistant personnel du Haut Représentant **Services généraux
(autres classes)**

- Il apporte un soutien administratif au Haut Représentant

Assistant administratif **Services généraux
(autres classes)**

- Il apporte un soutien administratif au Directeur et à l'assistant spécial

Groupe du développement des politiques et de la coordination, du suivi et de l'établissement des rapports

Chef du Groupe	D-1¹
Deux administrateurs hors classe²	P-5¹
Administrateur de programme	P-4
Administrateur de programme	P-3¹
Administrateur de programme associé	P-2
Trois assistants administratifs	Services généraux (autres classes)¹

- Ils suivent l'application effective du Programme d'action pour les pays les moins avancés dans l'ensemble du système des Nations Unies;
- Ils établissent et entretiennent des relations avec les autres organismes du système des Nations Unies, y compris le Groupe des Nations Unies pour le développement, les comités exécutifs, le Comité de haut niveau sur les

¹ Un poste D-1, un poste P-5, un poste P-3 et deux postes d'agent des services généraux (autres classes) pourront être pourvus par détachement d'autres organismes des Nations Unies ou par prélèvement dans les ressources extrabudgétaires.

² Le poste d'administrateur de programme hors classe financé sur le budget ordinaire sera celui d'un coordonnateur pour les pays les moins avancés et pour les petits États insulaires en développement. Il coordonnera les travaux de l'ensemble des fonctionnaires chargés des pays les moins avancés dans les divers organismes des Nations Unies.

programmes, du Comité administratif de coordination, et les commissions régionales;

- Ils passent en revue et analysent les rapports des organismes des Nations Unies et des équipes des Nations Unies dans les pays;
- Ils participent aux réunions de coordination du système des Nations Unies;
- Ils suivent et analysent l'application des programmes d'action, des programmes et initiatives en faveur des PMA et des petits États insulaires en développement;
- Ils passent en revue et analysent les rapports sur l'application au niveau des pays;
- Ils établissent les rapports pour les examens annuels effectués par les organes intergouvernementaux et participent aux réunions de coordination des organismes des Nations Unies;
- Ils participent à la rédaction des rapports et des déclarations du Secrétaire général sur le sujet;
- Ils préparent, à l'intention du Haut Représentant et du Secrétaire général, des notes sur les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement;
- En collaboration avec la CNUCED et avec le Département des affaires économiques et sociales, ils aident à coordonner l'aide apportée à l'application du Cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays sans littoral et les pays de transit en développement, et celle du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
- Ils apportent un appui approprié aux consultations de groupe des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement;

Groupe de la sensibilisation et de la communication

Chef du Groupe

P-4

Fonctionnaire de l'information et des communications

P-3

Assistant administratif

**Services généraux
(autres classes)³**

- Ils apportent une aide dans le cadre des stratégies de sensibilisation et de communication du Bureau;
- Ils assistent le Haut Représentant et le Directeur dans les relations avec les donateurs;

³ Le poste d'agent des services généraux (autres classes) peut être pourvu par détachement d'un fonctionnaire d'un autre organisme du système des Nations Unies ou financé par des ressources extrabudgétaires.

- Ils coordonnent les programmes de sensibilisation du public aux préoccupations de pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement;
- Ils sont responsables des relations avec les médias;
- Ils diffusent les documents d’information;
- Ils répondent aux demandes d’information concernant le Bureau;
- Ils sont en contact régulier avec la société civile et les organisations non gouvernementales;
- Ils sont responsables du site Web du Bureau.

Groupe de l’administration et des services d’appui

Fonctionnaire d’administration

P-4

Assistant administratif

**Services généraux
(autres classes)**

- Ils préparent le plan de travail, les projets et les rapports aux donateurs;
- Ils sont chargés de la gestion du personnel et de la gestion financière;
- Ils sont chargés de la gestion du fonds d’affectation spéciale, le cas échéant;
- Ils sont chargés des écritures comptables et des états financiers;
- Ils s’occupent des paiements, des dispositions en matière de voyage, des contrats, etc.;
- Ils s’acquittent des tâches et des procédures courantes de l’administration.

Justification de l’utilisation des ressources requises pour le Bureau du Haut Représentant

Autres dépenses de personnel

9. Le montant demandé (103 000 dollars) permettra d’engager du personnel supplémentaire pour faire face aux périodes de pointe et pour remplacer des fonctionnaires en congé de maladie ou de maternité.

Consultants et experts

10. Le montant prévu (42 000 dollars) financera les services spécialisés pour lesquels le Secrétariat ne dispose pas des compétences requises, ainsi que les réunions d’experts, selon le cas.

Voyages

11. Le montant demandé (60 000 dollars) financera les déplacements que devront effectuer le Haut Représentant et le personnel du Bureau dans le cadre de la mobilisation, de la coordination et du suivi du Programme d’action aux niveaux national, régional et mondial.

Services contractuels

12. Un crédit de 20 000 dollars est demandé pour couvrir les coûts des services extérieurs d'imprimerie, de traduction et d'impression des publications.

Frais généraux de fonctionnement

13. Les ressources prévues (77 600 dollars), établies sur la base des coûts standard, permettraient de financer :

- a) La location et l'entretien du matériel de bureau (4 800 dollars);
- b) Les frais de communication, de téléphone et de télécopie (48 800 dollars);
- c) La maintenance du matériel de bureautique et d'informatique (24 000 dollars).

Dépenses de représentation

14. Un montant de 2 000 dollars est demandé pour les dépenses de représentation relatives aux visites officielles de hautes personnalités et à des manifestations spéciales.

Fournitures et accessoires

15. Sur la base des coûts standard, un montant de 2 400 dollars est proposé pour l'acquisition de fournitures de bureau.

Mobilier et matériel

16. Sur la base des coûts standard, un montant de 73 600 dollars couvrirait l'acquisition :

- a) De mobilier de bureau (47 200 dollars);
- b) De matériel de bureautique (26 400 dollars).

17. On prévoit que les ressources nécessaires pour la location de locaux et leur aménagement seraient de 522 800 dollars et 328 000 dollars, respectivement, soit un total de 850 800 dollars.

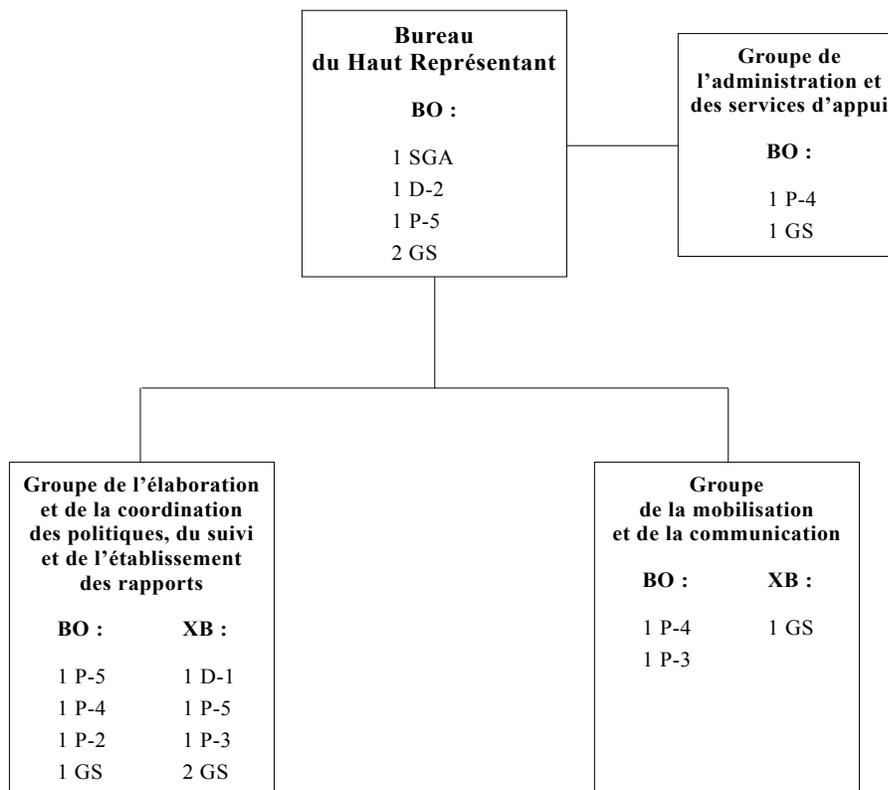
18. En résumé, la proposition tendant à créer un Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement aurait les incidences budgétaires suivantes pour l'exercice biennal 2002-2003 :

	<i>Dollars É.-U.</i>
Chapitre 9A. Bureau du Haut Représentant pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	3 055 600
Chapitre 10. Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement	(709 900)
Chapitre 11A. Commerce et développement	(1 934 500)
Chapitre 27D. Bureau des services centraux d'appui	850 800
Total	1 261 900

19. Le total des crédits demandés s'élèverait à 1 261 900 dollars. En outre, un accroissement à hauteur de 74 900 dollars au titre des contributions du personnel serait également demandé, ce dernier montant devant être entièrement compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes.

Annexe

**Bureau du Haut Représentant pour les pays
les moins avancés, les pays en développement sans littoral
et les petits États insulaires en développement**



Note : SGA = Secrétaire général adjoint; GS = agent des services généraux; BO = budget ordinaire; XB = fonds extrabudgétaires.